

autre intérêt que celui de la nouveauté, on reproche à un moine du IX<sup>e</sup> siècle d'avoir inventé Alise, on se jette à pleines voiles dans les inventions et les interpolations les plus flagrantes. On crée, par exemple, une *Alisia* des *Brannovii* (1), dont il n'a jamais été question ni dans les écrits, ni dans le langage, ni dans la pensée des hommes. Au moment où l'on produit contre nous Plutarque, Dion Cassius, Florus, avec un à propos que nous jugerons tout à l'heure, on s'obstine à altérer, en toute rencontre, le texte de ces anciens, pour le rapprocher d'Alaise. « *Alesiam subnixam flammis adæ-* »  
 « *quavit.* » C'est Florus que l'on prétend citer ici. Et Florus ne dit point *Alesiam*, mais « *Alexiam ducentorum quinquaginta millium juventute subnixam flammis adæquavit* (2). » Et pas un historien latin, à l'exception de Paterculus, n'écrit autrement que César le nom d'Alise : *Alexiam Mandubiorum*. Mais il fallait préparer un argument en faveur d'Alaise qui en a défaut. La *France littéraire* (3) s'est chargée de le formuler ainsi : « L'identité de l'antique *Alesia* avec *Alaise* en Franche-Comté, est un des faits les mieux établis de la géographie de la Gaule. On peut en toucher du doigt les monuments irréfragables. » C'est de l'oreille et non du doigt que vous voulez dire ; car c'est de son, de consonnance et pas de monuments qu'il s'agit ici. Mais reprenons.

(1) *Alesia*, page 166, col. 2, ligne 42, texte : « Voire même, peut-elle aspirer à avoir été l'*Alisia* des *Brannovii*, car elle est en plein pays de Brenne. » On retrouve l'*Alisia* des *Brannovii*, page 169, ligne 15, col. 2. On aura plus loin, dans la 3<sup>e</sup> partie, l'explication de cette ingénieuse création d'une ville qui n'a jamais existé.

(2) L. Juli Flori *Historiæ Romanæ libri quatuor*. Amsterdam, 1625, p. 90.

(3) 14 février 1863, p. 334.